Pompiers : un colonel poursuivi pour complicité d'aide au séjour irrégulier

03/11/2017 à 17h12

Cet officier a été mis en examen pour avoir délivré des diplômes d'agent de sécurité incendie en échange d'importantes sommes d'argent.

L'affaire, qualifiée de « sensible », a été traitée dans la plus grande confidentialité. Selon nos informations, un colonel des sapeurs-pompiers, en poste pendant plus de 30 ans au sein du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Val-d'Oise, vient d'être mis en examen par un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Bobigny en Seine-Saint-Denis pour des faits « de complicité d'aide au séjour irrégulier en bande organisée » et « corruption passive ».

La justice le soupçonne d'avoir été au cœur d'un vaste réseau qui facilitait l'obtention de titres de séjour, via la délivrance d'un diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP), accompagné d'une promesse d'embauche fictive dans une société de sécurité privée. Toujours selon nos informations, le gradé suspecté – Philippe D., ancien responsable du service prévention au sein des soldats du feu du Val-d'Oise – aurait validé des dizaines de diplômes frauduleux en échange d'une rémunération évaluée entre 10 000 € et 20 000 € par mois. (…)

Le Point

Merci à **valdorf**